

→ CERTIFICAT DE SPECIALISATION

Code RNCP : 2303

Durée :

- Formation alternée sur un an
- De septembre à juin
- 560h de formation en centre
 - 16 semaines en centre
 - 31 semaines en entreprise
 - 5 semaines de congés payés

Lieu :

Yvetot

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Pratiques sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

Contact gestionnaire de contrat :

 Tél. 02 35 56 39 25

 cfa.yvetot@educagri.fr

 Allée du lycée agricole - BP 164
76195 Yvetot Cedex

 www.cfa.naturapole.fr

Tracteurs et Machines Agricoles : Utilisation et maintenance

Ce diplôme est également accessible
en formation continue ou en VAE

Objectifs de la formation

Le Certificat de Spécialisation (C.S.) Tracteurs et Machines Agricoles, Utilisation et Maintenance est un diplôme de niveau 3 qui permet à son/sa titulaire d'entrer dans la vie professionnelle en tant qu'ouvrier/ière qualifié.e , en charge de l'utilisation et de l'entretien de matériels agricoles.

Il/Elle exerce son activité dans le secteur de la production (exploitations agricoles) et dans différents services :

- Coopératives d'utilisation des matériels agricoles (CUMA),
- Entreprises de travaux agricoles,
- Entreprises de distribution et de réparation des machines agricoles.

Pour la poursuite d'études et les débouchés professionnels se référer au site internet.

Conditions d'admission

Pour être admis.e en formation le/la candidat.e doit :

- Etre âgé.e de 16 à 29 ans,
- Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3 (BEP, CAP),
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait sur entretien avec l'équipe des formateurs/trices en charge des enseignements.

L'entretien a pour but d'évaluer les motivations des candidat.es.

Suite au positionnement, des aménagements de parcours peuvent être proposés.



Contenu de la formation

La formation comporte 3 UC :

UC 1	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser les travaux agricoles
UC 2	<ul style="list-style-type: none"> Entretien et maintenance
UC 3	<ul style="list-style-type: none"> Suivi et gestion de l'atelier

Evaluation - Validation

Chaque Unité Capitalisable fait l'objet d'un contrôle en cours de formation.

Le diplôme du Certificat de Spécialisation est délivré aux candidat.es ayant obtenu chacune des 3 Unités Capitalisables.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Chiffres clés


- Taux moyen de réussite à l'examen : 95%
- Taux d'insertion professionnelle (à 12 mois, année N-2) : 100%
- Taux moyen de satisfaction : 97%

Rémunération

15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel et/ou majoré de 15 points suivant le diplôme antérieur.

Contact gestionnaire de contrat :

 Tél. 02 35 56 39 25
 cfa.yvetot@educagri.fr

 Allée du lycée agricole - BP 164
 76195 Yvetot Cedex
 www.cfa.naturapole.fr

**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES METIERS DU VIVANT

cfa.naturapole.fr